

**DEPARTEMENT
DES LANDES**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
2020-091a**

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 28
Nbre de votants : 30
Nbre de procurations : 2
Date de convocation et d'affichage : 16/09/2020
Secrétaire de séance : LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie

L'an deux mille vingt, le vingt-deux septembre à 21h30

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au centre administratif de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente

Présents : Mme AUBERT Roselyne, Mme BOUSQUET Marie-Hélène M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DARMAGNAC Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. PASCUTTO Philippe, Mme PELTIER Virginie, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, Mme NADAU Marie-Françoise, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, Mme RIGAL Nathalie, M. BRÉTHES Eric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : M. LABRUYÈRE Christophe donne procuration à Mme RIGAL Nathalie, M. LAINÉ Fabien donne procuration à Mme LARREZET Hélène

Absents : Mme CHAUSSIS Nathalie, M. CRUCHANDEU Paul, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. SOULÈS Eric

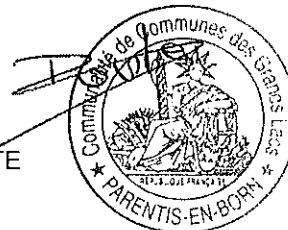
Décision de l'assemblée :

Votants : 30
Pour : 30
Contre :
Abstentions :

Document exécutoire à compter du : 23/09/2020
Transmis en Préfecture le : 07/10/2020
Affiché le : 07/10/2020
à Parentis en Born, le 07/10/2020

La Présidente,

Françoise DOUSTE



Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200922-2020-091a-DE
Date de télétransmission : 07/10/2020
Date de réception préfecture : 07/10/2020

Sujet n° 6 : Désignation des membres de la commission Protection et mise en valeur de l'environnement

Rapporteur : Mme DOUSTE Françoise

Mme la présidente rappelle que lors du conseil communautaire du 28 juillet 2020, l'assemblée délibérante a défini les commissions internes et désigné le responsable de chacune d'elle. Elle précise que le Vice-président en charge de la commission concernée est M. LABRUYÈRE Christophe.

A présent, il convient d'en nommer les membres. Elle donne lecture de la composition de la commission et propose la nomination des membres suivants :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Biscarrosse	CHEMIN Brigitte	BENQUET Nathalie
Gastes	VILLENAVE Vincent	BIBES Philippe
Luë	CANTAU Laëtitia	CHAUVIN Mickaël
Parentis-en-Born	MALLO Caroline	RIMONTEIL Jean-Pierre
Sainte-Eulalie-en-Born	SESCOUSSE Alain	RAMAZEILLES Alain
Sanguinet	THIEROT Carmen	LE GUERN François
Ychoux	DEFALQUE François	PERROU Jérémy

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De nommer les membres de la commission « Protection et mise en valeur de l'environnement » désignés ci-dessus

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

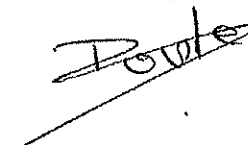
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme, le 23 septembre 2020

La Présidente,


Françoise DOUSTE



Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200922-2020-091a-DE
Date de télétransmission : 07/10/2020
Date de réception préfecture : 07/10/2020